

PARC PLEIN AIR

Veillez noter que les sentiers du Parc Plein Air sont entretenus sur une base régulière alors profitez-en pour aller faire de la raquette ou du ski de fond en famille! Lors de l'utilisation des sentiers, s'il-vous-plaît, respectez le sentier désigné pour chacun des deux sports. Gardez votre chien en laisse en tout temps et assurez-vous que celui-ci ne marche pas dans le sentier de ski de fond. Et enfin, pour ceux et celles qui utilisent la glissade, soyez toujours prudents! Pour information, composez le 577-2038.



AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal du Village de Cap-Pelé inc. a l'intention d'adopter l'arrêté municipal No. A-008, un arrêté relatif au Service d'incendies de Cap-Pelé, en vertu de l'article 109(1) de la *Loi sur les municipalités*.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté au bureau du secrétaire-greffier à l'édifice municipal situé au 33, chemin St-André à Cap-Pelé pendant les heures ordinaires d'ouverture.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAP-PELÉ

Par: Stéphane Dallaire
Secrétaire-greffier



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

La Bibliothèque publique de Cap-Pelé invite les **adultes et les enfants âgés de 6 ans et plus** à participer à un **cercle de tambours sacrés** intitulé « Hand Drum Magyk Sacred Drum Circle ». Ce cercle de tambours sacrés, présenté par Louise Albert et Reg Roy, aura lieu à la bibliothèque le **vendredi 29 janvier, à 19 h**. Il n'y a pas de frais pour participer à cette activité, mais les dons en argent sont acceptés et seront versés au développement de collections et à l'achat de matériaux pour la programmation de la Bibliothèque publique de Cap-Pelé.

Il y aura des tambours disponibles pour les gens qui n'ont pas leur propre tambour. **Les places sont limitées et l'inscription est requise**. Les enfants qui participent à ce cercle de tambours doivent être accompagnés d'un parent. Pour vous inscrire, ou pour de plus amples renseignements, téléphonez au **(506) 577-2090** ou visitez la bibliothèque au 2638 chemin Acadie durant les heures d'ouverture: mardi de 13 h à 17 h et de 18 h à 20 h, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.



AVIS PUBLIC

Selon la section 12(1) de la *Loi sur les Municipalités*

Le Conseil municipal du Village de Cap-Pelé inc. a l'intention d'adopter l'arrêté municipal No. A-004, un arrêté concernant le système d'égouts sanitaires public dans le Village de Cap-Pelé.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté au bureau du secrétaire-greffier à l'édifice municipal situé au 33, chemin St-André à Cap-Pelé pendant les heures ordinaires d'ouverture.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAP-PELÉ

Par: Stéphane Dallaire
Secrétaire-greffier



INSPECTION DES ALARMES À FEUX

Débutant le 18 janvier prochain, les pompiers du Service d'incendie de Cap-Pelé peuvent se rendre à votre domicile dans le but de vérifier vos alarmes à feux.

Pour plus d'information, s'il vous plaît rejoindre le chef pompier, Ronald Cormier, au 531-5524.

CLINIQUE MÉDICALE

Ce message est un rappel que la clinique médicale de Cap-Pelé offre le service de clinique en soirée sur rendez-vous.

Si vous avez besoin de rejoindre la clinique, veuillez composer le 332-3332.



NOUVELLES DE L'ARENA

Bonne et Heureuse Année 2016 à toutes et à tous! MERCI aux bénévoles des associations du hockey mineur, de la ringuette et du hockey féminin qui contribuent du temps et de l'énergie pour les jeunes de notre communauté! Merci aussi à Thérèse et à Fernand pour le bon service de cantine!



Consultez l'horaire de glace sur notre site www.cap-pele.com pour connaître les temps des tournois, des parties de hockey des Prédateurs (Junior B) et autres activités de l'Aréna.

HEURES DE PATINAGE LIBRE À L'ARÉNA

Les heures de patinage libres à l'Aréna sont les suivantes: de 14h00 à 15h25 le mardi; de 14h00 à 15h25 le jeudi; de 15h00 à 16h30 le vendredi et de 17h20 à 18h35 le dimanche soir. Rappelez-vous que le casque protecteur est obligatoire pour toutes les personnes qui embarquent sur la glace!



ANNULATION DU PATINAGE LIBRE EN RAISON DES TOURNOIS

Veillez noter que les sessions suivantes de patinage libre devront être annulées en raison des tournois: le jeudi 14 et 21 janvier et le vendredi 8, 15 et 22 janvier.

HOCKEY LIBRE POUR ADULTES

Les adultes sont invités à venir jouer du hockey libre à l'Aréna de Cap-Pelé le mardi après-midi de 15h35 à 16h35 et le jeudi après-midi de 15h50 à 16h50. Veillez noter que la glace ne sera pas disponible le jeudi 14 et le jeudi 21 janvier en raison de tournois. Veillez consulter l'horaire de glace sur notre site web www.cap-pele.com/fr/loisirs/arena-de-cap-pele



PARTIE DE HOCKEY DES PRÉDATEURS (JUNIOR B)

La prochaine partie de hockey à domicile des Prédateurs aura lieu le vendredi 29 janvier, à 19h30, lorsqu'ils affronteront l'équipe de Montague I-P-E. D'ici là, vous pouvez visiter le site des Prédateurs de Cap-Pelé pour connaître l'horaire de toutes leurs parties de hockey.

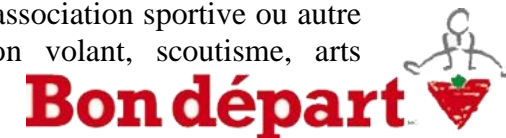


LOCATION DE PANNEAUX PUBLICITAIRES

En guise de support aux jeunes de la communauté, la municipalité encourage les entreprises locales à promouvoir leurs services et/ou produits sur un panneau publicitaire à l'Aréna. Le coût de location d'un panneau, de grandeur 34 x 48 pouces, est de 350 \$ par année et de 500 \$ par année pour un panneau de grandeur 34 x 96 pouces. Le contrat est d'une durée de 3 ans. Pour plus d'information concernant la location d'un panneau publicitaire, veuillez communiquer avec Liliane LeBlanc au 577-2038.

MODIFICATION AU PROGRAMME BON DÉPART

Le programme Bon Départ, qui est parrainé par le magasin Canadian Tire et la Fondation Maurice-Léger Inc., est en place pour les familles qui ont besoin d'aide financière pour inscrire leur enfant à une association sportive ou autre (ex. hockey, ringuette, danse, natation, ballon volant, scoutisme, arts martiaux ou autres).



Notez toutefois que le programme allouera maintenant un maximum de 300 \$ par sport par année et n'allouera plus de fonds pour des équipements. Toute information dévoilée pour le programme est strictement confidentielle. Les formulaires sont disponibles au bureau de la municipalité. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Liliane au 577-2038.

BADMINTON ET BALLON VOLANT COMMUNAUTAIRE

Des sessions de badminton ont lieu au gymnase de l'école Donat-Robichaud, le lundi soir de 18h30 à 20h30, tandis que des sessions de ballon volant ont lieu le mercredi soir de 18h30 à 20h30. L'activité est gratuite, bienvenue à toutes et à tous !



CARNAVAL « BOULE DE NEIGE » 2016

Cette année, le Carnaval « Boule de neige » aura lieu du 25 au 29 février. De nombreuses activités, pour toute la famille, seront au programme de cette fin de semaine de plaisir. Le programme du Carnaval sera disponible en début février.



D'ici là, le comité organisateur du carnaval est à la recherche de nouveaux membres donc si vous avez le temps et le goût de vous impliquer, veuillez communiquer avec Liliane au 577-2038.